Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 23 (1932)

Artikel: Tessin
Autor: Tarabori, Augusto Ugo
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-111969

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il considérait la sténographie comme un sacerdoce et il aurait désiré la voir figurer au programme déjà dans le degré inférieur de l'école primaire.

Il avait entrepris une véritable croisade en faveur de la sténographie, organisé des « journées sténographiques » ; l'*Annuaire* de 1929 avait donné de lui un important article concernant l'enseignement de cette branche à l'école primaire.

Les amis et anciens collègues de Ch.-Ad. Barbier lui ont rendu le jour de son enterrement un hommage mérité et ce n'est pas sans émotion que la Commission de rédaction de l'*Annuaire* s'est vue privée de ce collaborateur aimable et distingué.

W. B.

Tessin.

Le canton du Tessin se trouve, au point de vue scolaire comme à bien d'autres, dans une situation assez particulière, étant donné qu'il ne peut pas perdre de vue les mouvements spirituels du nord et du sud (pas toujours facilement conciliables), tout en essayant de suivre son propre chemin. D'un côté, donc, le renouveau des programmes et de tout l'organisme scolaire italien, à la suite de la « riforma Gentile », de l'autre le perpétuel effort des cantons confédérés pour faire de l'école une organisation toujours plus souple et plus puissante.

Notre corps enseignant s'occupe des réformes et des tentatives assez fréquentes partout, mais il prête, comme il est d'ailleurs compréhensible, une attention particulière aux questions de **traitement** ; et il profite volontiers de toute occasion favorable pour améliorer la situation qui lui a été créée par la loi du 18 juin 1920. Tout récemment, le traitement des instituteurs et des institutrices des écoles primaires supérieures a été élevé respectivement de 400 et 250 fr. ; et presque en même temps on a considérablement augmenté le traitement des maîtres de dessin, des maîtres et des maîtresses des écoles et des cours professionnels ; et le Grand Conseil devra examiner bientôt un projet relatif à certaines améliorations du traitement des instituteurs et des institutrices des écoles primaires inférieures.

Dans le **domaine des dispositions officielles** qui ont quelque importance, il nous plaît de signaler le règlement du 7 août 1931 concernant la distribution gratuite du matériel scolaire ; l'arrêté législatif du 3 novembre 1931, qui confirme la disposition fédérale à propos de la destination de la subvention spéciale destinée à la protection de la culture italienne et à son développement ;

le règlement du 3 décembre 1931 concernant les promenades scolaires ; celui du 9 janvier 1932 à propos de bourses pour les étudiants qui se proposent de se dédier à l'enseignement ou des professeurs qui désirent suivre des cours de perfectionnement ; celui du 27 janvier 1932 se référant aux examens pour l'obtention du brevet d'enseignement pour les écoles primaires supérieures ; et enfin l'arrêté législatif du 18 mai dernier, qui détermine le but de la « Scuola ticinese di cultura italiana » renouvelée grâce à l'aide de la subvention fédérale mentionnée ci-dessus.

Un **cours de culture et de perfectionnement professionnel** réunit en ce moment, à Locarno (11-30 juillet), 60 instituteurs et institutrices des écoles primaires supérieures. Le cours comprend une partie théorique ; conférences et leçons de littérature, pédagogie et philosophie, histoire et histoire de l'art, folklore, questions d'actualité, statistique, mathématiques, botanique, géographie et démographie ; une partie pratique concernant le développement de certaines parties du programme des écoles primaires supérieures et quelques excursions.

Les **statistiques de l'année 1931-1932** montrent l'arrêt déjà signalé de la diminution du nombre des écoliers en général ; elles donnent une nouvelle preuve de la diminution des élèves dans les écoles secondaires et de l'augmentation du nombre des apprentis d'arts et métiers. Le Lycée cantonal, qui avait compté 160 élèves il y a deux ans, en compte maintenant une centaine, nombre encore considérable, si l'on pense à la difficulté toujours plus grande de trouver une occupation dans les carrières libérales. M. Francesco Chiesa, recteur du Lycée, remarque justement que ce chiffre de 100 élèves est plus que suffisant, étant donné qu'ils appartiennent tous à des familles tessinoises.

On attend l'application de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle pour introduire quelques réformes dans ce domaine et donner ainsi à l'ensemble de l'enseignement une orientation toujours plus pratique.

AUGUSTO UGO TARABORI.

Valais.

Quel tragique destin que celui de **M. Walpen**, brillamment élu au Conseil d'Etat en 1925 et mourant, le 30 septembre 1931, écrasé par le train, en gare de Martigny, à l'heure où il allait être forcé de quitter la direction du Département de l'Instruction publique ! Le ciel a-t-il voulu lui épargner cette humiliation